

Solidaires DOUANES L'OS A RONGER

MARSEILLE

Ce qu'on peut y lire :

- On se fout du monde !
- Escroquerie
- Offre d'emploi
- Devinette

Avril 2006

LA REGRESSION DE TROP

Le Premier ministre a donc décidé de modifier le droit du travail dans un sens régressif : pour lui et sa majorité le statut jeune travailleur doit être celui de la domesticité d'antan. Il doit travailler sans rechigner et peut être mis à la porte du jour au lendemain, sans explication. Cette mesure est censée créer de l'emploi : elle institutionnalise la précarité. Et on ne parle même pas du cadeau que constitue l'exonération de cotisations sociales, payées par l'Etat, donc par vous et moi. Si on rajoute à ça la prime pour l'emploi (jugée « inefficace » par la Cour des comptes), un travailleur du privé coûte quand même beaucoup d'argent public, non ?

Cette affaire du CPE est la régression de trop, la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Voici de trop nombreuses années que le nivellement par le bas des droits sociaux semble être le dénominateur commun de nos gouvernants (« socialistes » y compris). Les contre-réformes des retraites et de la sécu en sont les exemples les plus flagrants. Aucune proposition des partenaires sociaux concernant le financement des systèmes de protection sociale n'a été sérieusement étudiée. On tape sur le salarié, surtout celui des classes moyennes, cette vache à lait du système, tout en le culpabilisant. Pendant ce temps, les prix flambent (immobilier, essence etc.), les profits des entreprises du CAC 40 atteignent des sommets, les actionnaires sont chouchoutés, les privatisations contraires à l'intérêt général vont bon train.

Il est temps de stopper cette évolution.

Ce gouvernement, rappelons-le, est issu des élections « atypiques » de 2002. Il a perdu toutes les élections intermédiaires (européennes, régionales). Il a subi un camouflet populaire lors du référendum du 29 mai 2005. Et il continue de foncer tête baissée.

Nous ne voulons pas de cette société que ces « décideurs » veulent pour nous.

Ce gouvernement a tout faux : dans la forme et dans le fond.

Nous devons lui signifier fermement que nous souhaitons une société solidaire, à l'inverse de ce qu'il nous propose.

POUR UN AUTRE SYNDICALISME : SOLIDAIRES DOUANES

LIVRE BLANC

Pour l'administration, le « livre blanc » est articulé autour d'un constat, de défis à relever et de pistes à suivre pour l'avenir.

LE CONSTAT

Nous sommes entrés depuis vingt ans dans une ère de mondialisation à grande vitesse des économies (doublement du commerce mondial) et des préoccupations sécuritaires (du terrorisme aux problèmes sanitaires).

La demande de douane reste donc forte et fonctionne de plus en plus dans le cadre européen.

Les contrôles sont facilités par un certain partenariat avec les entreprises au travers des procédures spécifiques de dédouanement qui leurs sont accordées.

La douane reste la police des marchandises en mouvement, tant pour la protection du consommateur qu'aux plans fiscal et économique.

LES DEFIS

La douane doit aider les entreprises à être plus compétitives et doit changer ses références à cause de la disparition des frontières et des droits de douane.

Par exemple, la prise en compte de la valeur transactionnelle pour l'assiette des droits et taxes n'est plus aussi pertinente qu'il y a vingt ans à cause de l'accroissement des flux internes aux multinationales.

L'AVENIR

Il faut adapter l'offre douanière au lieu du dédouanement.

Il faut personnaliser l'offre en fonction des opérateurs par l'adaptation des procédures.

Il faut rénover la politique des contrôles :

- passer d'une priorité fiscale à une priorité de protection ;
- améliorer le pilotage et le ciblage des contrôles, surtout le ciblage des contrôles physiques, centrés sur la sécurité aux frontières de l'Union Européenne et sur la fiscalité dans les entreprises.

Utilisation accrue de l'informatique :

- association des utilisateurs aux projets informatiques ;
- adaptation des systèmes aux plates-formes (ports, aéroports)
- échanges de documents dématérialisés avec les entreprises.

Professionnalisation des douaniers :

- formation pour le pilotage/ciblage ;
- compétences plus pointues en matière d'analyse

financière.

Personne ne conteste que la douane doit évoluer avec son temps. Bien sûr il faut qu'un opérateur qui veut dédouaner dans un port français puisse ne pas avoir à se perdre au milieu des services et des procédures qui lui sont applicables.

Mais se posent d'emblée quelques questions sur les solutions qui nous seront proposées.

Personnalisation en fonction des opérateurs :

on nous demande d'être prévisibles (!!!) et de s'adapter surtout aux GRANDS opérateurs...

Si nous sommes prévisibles, nous risquons d'avoir fort peu de résultats en matière de LCF. Quant à l'adaptation aux opérateurs version livre blanc, on vous laisse imaginer ce qu'il adviendra aux petits ! Caliméro disait il y a trente ans « c'est toujours les p'tits qui trinquent »... et bien on ne change pas une formule qui marche, non ?

On nous parle de rendre les douaniers plus pointus :

- sur les compétences financières et le ciblage, les formations sont souvent lourdes. Avec quel argent les fera-t-on ? Va-t-on embaucher des experts-comptables vacataires ?
- pour le pilotage, on s'appuiera sur les indicateurs de performance, mais lesquels ? Si on en juge par ce qui avait été présenté aux organisations syndicales en 2002, ça va pas être triste (nombre de coups de fils auxquels on aura répondu en cinq minutes, par ex).

Plus généralement se posera le problème du suivi « politique » des contrôles et de la déconnexion entre le terrain et les cibles/pilotes.

Et sur ce on en revient à la bonne vieille méthode, synergie entre les services !

Les OP/CO décimés par une énième réforme assassine devront être suppléés par la SURV qui devra être à la disposition des receveurs afin d'effectuer les contrôles, quelles formations pour les agents de la SURV ? Leur rôle sera-t-il réduit à être les bras des OP/CO ?

Les personnels doivent prendre conscience que ce Livre Blanc concerne les deux branches !

L'impact se fera sur les OP/CO mais très vite la SURV en ressentira les effets !

Déficit de la sécurité sociale, l'addition svp !

Cette année, nous allons devoir donner un euro non remboursé de notre poche, nous allons être très contrôlés lors de nos arrêts maladie, nous allons devoir consulter un généraliste avant d'aller consulter un spécialiste ...

Toutes ces mesures pour réduire le « soi-disant » trou de la sécu !

Le fameux trou de la sécu de 11 milliards d'euro existe-t-il vraiment ?

Vous avez dit trou de la sécu ?

- 7,8 milliards non reversés à la sécu sur les taxes sur le tabac
- 3,5 milliards non reversés à la sécu sur les taxes de l'alcool
- 1,6 milliards non reversés à la sécu des assurances auto pour les accidentés de la route
- 1,2 milliards non reversés à la sécu de la taxe sur les industries
- 2 milliards de TVA non reversés à la sécu
- 2,1 milliards de retard de paiement à la sécu pour les contrats aidés
- 1,9 milliards de retard de paiement sur les entreprises, etc...
-

C'est-à-dire : **20,1 milliards d'euro.**

Ces chiffres sont issus du rapport des Comptes de la Sécu pour 2003.

Un nouveau sponsor ??

Jean-François Coppé, ministre délégué au Budget à la réforme de l'Etat et porte parole du gouvernement a fait des déclarations pour le moins scandaleuses lors de son discours au Congrès Annuel de la Confédération des débiteurs de tabac le jeudi 6 octobre 2005 .

« J'ai fixé des objectifs très ambitieux à la Douane en matière de lutte contre la contrebande de tabac : je lui ai demandé de réaliser au moins 10.000 saisies en 2005, soit 10% de plus qu'en 2004. Inutile de vous dire que je suis personnellement, chaque mois, l'évolution des saisies. Nous sommes d'ailleurs sur la bonne voie : plus de 150 tonnes ont été interceptées durant les huit premiers mois de l'année. En 2006, je relèverai encore les objectifs.

J'ai également demandé aux douaniers de multiplier les contrôles aux frontières ainsi qu'à l'intérieur du territoire, sur les lieux de revente à la sauvette. »

Bon ça y est c'est lâché, on va bosser pour les buralistes !!!

A partir du 01/01/06 , l'usager n'aura droit qu'à une cartouche, pensez-vous que les objectifs vont augmenter ???? **C'est de la promesse !!!!**

Après les contrefaçons, les buralistes !!

Mais la protection sanitaire du territoire, l'absence de conteneur en cas de découverte de viande ou autre marchandise à l'entrée, ça personne n'en parle !

Faudrait peut-être avertir les bouchers afin que ça bouge un peu ?

Tiens donc faudrait rajouter Coppé dans la liste des « bons » du gouvernement....

